

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Pendant les vacances estivales, la bibliothèque met en place, à partir du 15 juillet, ses horaires d'été : ouverture le mercredi seulement de 16 heures 30 à 18 heures 30. Fin juillet, Nadine et Aurore iront à la Bibliothèque Départementale de l'Yonne pour choisir les livres prêtés par celle-ci. 300 nouveaux livres (adultes, ados, jeunesse) seront donc à votre disposition. Bonnes vacances et surtout bonne lecture.



LES CRÉATIVES

L'Association «Les Créatives de Senan» se réunissent tous les samedis pendant cet été jusqu'à la rentrée en septembre. Vous êtes conviés à venir à nos ateliers qui se déroulent à la salle de la bibliothèque de 14 h à 17 h. Nous sommes à votre écoute pour toute réalisation de décor de fête (de table et salle). Les Créatives de Senan



MAIRIE DE SENAN

Adresse

1, rue d'Aillant-sur-Tholon - 89710 SENAN

Horaires d'ouverture

Lundi : de 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00

Vendredi : de 16 h 00 à 19 h 00

Samedi : sur rendez-vous

Contacts

Téléphone : 03 86 63 46 90

Télécopie : 03 86 63 48 99

Courriel : mairie.senan@wanadoo.fr

Site : comunedesenan.jimdo.com

l'écho de Senan

Bulletin d'information de la commune de Senan - JUILLET 2019

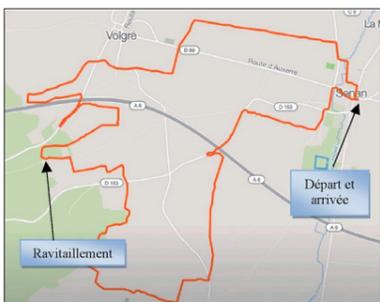
RANDONNÉE PÉDESTRE DU DIMANCHE 2 JUIN 2019

Sous une matinée très ensoleillée, 80 randonneurs, 6 enfants et 3 chiens ont pris le départ, à la mairie, de notre 16ème randonnée pédestre.

Les quatre parcours possibles ont lieu sur les communes de Senan, Volgré et Villiers sur Tholon.

Le parcours principal (15 km) est représenté ci-contre :

Le ravitaillement a traditionnellement lieu à mi-parcours au centre équestre des Champchardons. L'arrivée, qui a lieu à la mairie de Senan, s'est conclue par le verre de l'amitié.



INFORMATIONS COMMUNALES

● **Heureux événement**, Emilie Laforge, secrétaire de mairie de notre commune, a donné naissance à un petit Pierre le 11 juin dernier. Nous adressons tous nos vœux de bonheur à Pierre et toutes nos félicitations aux parents.

● **Service civique** : une mission de service civique est offerte à la mairie de Senan pour la rentrée scolaire 2019, dans le domaine «Education pour tous». Le service civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général. D'une durée hebdomadaire de 24 heures minimum, il est indemnisé 580 euros par mois. Il est destiné à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

● La mairie sera fermée du jeudi 15 août au vendredi 23 août inclus. En cas d'urgence, vous pouvez contacter un adjoint :

- **Monsieur Bernard CASSINA** 03 86 63 45 70 ou 06 82 48 58 68 ou

- **Monsieur David ANSEL** au 09 66 40 53 69

● **Transport des débris à la déchetterie de Guerchy**

Lorsque vous transportez des déchets (végétaux ou autres) ou des objets destinés à la destruction à la déchetterie de Guerchy, prenez soin de bien les attacher dans votre remorque ou s'ils débordent du coffre de votre voiture. Éparpillés sur la route, ils peuvent constituer un danger pour les automobilistes qui vous suivent et plus encore pour les conducteurs de deux roues.

COMITÉ DES FÊTES

Calendrier des manifestations 2019 :

Samedi 24 août 2019 : 5ème édition de Sen'en Fête au stade municipal.

Samedi 12 octobre 2019 : 18ème soirée repas.

Samedi 7 décembre 2019 : Sortie de Noël pour les enfants de Senan scolarisés de la PS au CM2.

Contact :

MALAVAL Isabelle 03 86 63 48 10

CARNET

Nous avons le regret d'annoncer le décès de :

● Monsieur Jean-Jacques KLEIN, né le 21 avril 1953, décédé le 19 avril 2019.

● Madame Jeanine FAYADAT, née Chevallier le 11 avril 1936, décédée le 20 mai 2019.

● Madame Gilberte MACHAVOINE, née Bardot le 28 juin 1934, décédée le 1er juin 2019.

Nous présentons à leurs proches nos très sincères condoléances.



LE MOT DU MAIRE

La commémoration du 14 juillet s'est bien déroulée sous un temps agréable...

Je tiens à remercier :

François BOURGUIGNON pour sa page d'histoire sur la Marseillaise, David ANSEL pour avoir géré la partie «son et musique», et enfin, Nicole pour nous avoir régales comme chaque année avec ses petits fours. Nous avons profité de cette journée de fête nationale pour décerner, au nom de Monsieur le Préfet de l'Yonne, deux médailles à nos pompiers en remerciement de leur engagement au service de la collectivité :

- la médaille de bronze à Laurie VÉZINE

- la médaille d'or à Jean-Pierre LEAU

Afin que notre village reste propre et agréable, je vous demande de couper l'herbe et de tondre afin d'éviter les grandes herbes et la propagation de graines chez les voisins et éventuellement la présence de serpents.

ÉDITORIAL

SOLIDARITÉS

Pour un grand nombre d'entre nous, l'été est synonyme d'insouciance, de rythme ralenti, de détente, de moments familiaux et amicaux sympathiques, de départs vers d'autres destinations qui rompent avec le quotidien. Hélas, ce n'est pas le cas pour tous.

Je lisais récemment que presque un tiers des enfants de notre pays ne partent jamais en vacances, le plus souvent pour des raisons financières. D'où l'importance de structures qui leur permettent de pratiquer avec d'autres des activités de jeux et de découvertes. C'est le cas des centres de loisirs proches et pas trop onéreux pour les parents, comme l'est celui des Petits Polissons à Villiers sur Tholon fréquenté par des enfants de Senan.

Il est tout de même paradoxal et même scandaleux que le nombre d'enfants partant en vacances recule en France aujourd'hui alors que l'on sait très bien l'importance de ces périodes dans la construction de nos jeunes.

Mais la solidarité peut et doit s'exprimer de multiples manières. Nous connaissons de plus en plus souvent des étés très chauds et secs. La période de canicule de la fin du mois de juin nous a rappelé qu'il convenait d'être vigilants vis à vis des personnes âgées ou de santé fragile. Outre l'aide personnelle que l'on peut leur apporter par une petite visite ou en vérifiant que ces personnes ont de quoi s'hydrater, il est possible et conseillé de prévenir la mairie pour des situations que vous jugez inquiétantes. Les élus et le personnel communal ne peuvent pas tout

Nous poursuivons la réfection des trottoirs de la route de Joigny ainsi que l'aménagement d'un cheminement du garage situé route d'Aillant jusqu'à l'entrée du village.

Nous allons enfin pouvoir poursuivre les travaux d'assainissement dès la rentrée.

Les travaux de la mairie étant terminés, l'inauguration aura lieu à la rentrée.

Enfin, je ne veux pas clore mon propos sans adresser tous mes remerciements à Madame Lydie NIEZ, qui prend une retraite méritée, après avoir exercé pendant 36 ans la fonction d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) dans notre école communale. Lydie a accompagné avec compétence et gentillesse des générations de jeunes élèves. Elle laissera pour les enfants, les parents, les enseignants un grand et beau souvenir.

Bonne retraite, Lydie.

Bel été à tous.

Votre maire, Gérard CHAT

mais disposent des contacts et des ressources pour solliciter les services compétents.

La solidarité, c'est aussi de respecter le voisinage en s'imposant quelques contraintes. Plusieurs administrés sont venus en mairie pour se plaindre de bruits intempestifs à des horaires incongrus. Je rappelle donc une fois de plus les horaires fixés par arrêté préfectoral en 2006 pour l'utilisation des tondeuses et tronçonneuses :

- en semaine, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h

- le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h

- le dimanche de 10h à 12h

Je rappelle aussi que le brûlage des déchets verts dans les jardins et terrains privés est interdit.

La solidarité ce n'est sûrement pas de grandes déclarations d'intentions ou de principes affirmés avec éloquence, elle passe le plus souvent par des petites actions, des gestes de proximité et une attention discrète à autrui. Elle permet de mieux vivre ensemble et de davantage profiter d'une saison qui devrait être belle pour tous.

Soyez nombreux à notre fête communale «Sen'en fête» le 24 août. Il est toujours bon et agréable de se retrouver.

En attendant, passez de belles vacances.

contact: francois.bourguignon@icloud.com

Dernière information: depuis la fin de la rénovation de la mairie, la boîte aux lettres et le panneau d'affichage extérieur sont situés à l'arrière du bâtiment à côté du portail donnant sur le parking.

Contact : francois.bourguignon@icloud.com

HISSEZ HAUT

Kermesse scolaire

Notre kermesse de l'école de Senan s'est très bien passée le samedi 22 juin dernier. Nous avons eu un temps superbe.

Le spectacle préparé par les professeurs des écoles était très réussi et le thème de film et de comédie musicale joyeux et rythmé.

Les livres de fin d'année, offerts par la commune, ont été remis par Annabelle Alves, conseillère municipale et parent d'élève.

Notre association, Hissez Haut, a offert une composition florale aux trois professeurs ainsi qu'à Laurence de la garderie Les Petits Polissons.

Les jeux de kermesse et la restauration ont permis de rester ensemble et la matinée s'est conclue par une belle tombola avec 90 lots gagnants. Ce fut un grand succès.

Un grand merci aux généreux donateurs, l'hôtel de la Place, la boulangerie Vaudescal...

Merci aussi aux parents qui nous ont aidés à préparer cette matinée et qui ont contribué à sa réussite.



LA VIE DE LA COMMUNE

● La fête des écoles a eu lieu le 22 juin dernier.

● L'éveil musical Senan / Paroy a donné son concert annuel le 28 juin à l'église de Senan, avec un programme renouvelé et dynamique qui a suscité de multiples applaudissements du public.



● Le transport au marché de Toucy. Grâce à la mise à disposition de notre commune du minibus de la Communauté de communes, le transport au marché de Toucy des habitants, non motorisés ou bien ne souhaitant pas utiliser leur voiture, sera poursuivi l'année prochaine. Les personnes inté-

ressées peuvent avoir moins de 70 ans. Elles doivent se faire inscrire auprès du secrétariat de la mairie. **A partir de septembre ce transport aura lieu à jour fixe, chaque deuxième samedi du mois. Le rendez-vous est fixé à 9h30 place de la Liberté**

● L'ouverture de la Maison Médicale de Montholon se précise. Les travaux de la Maison Médicale, financés par la Communauté de Communes, devraient être achevés en novembre. D'ores et déjà ont prévu de s'installer 4 médecins généralistes dont une femme, 1 pneumologue, 2 infirmiers, 1 kinésithérapeute, 1 ostéopathe et 2 psychologues, un spécialiste des enfants, l'autre des adultes, 1 podologue. Un local est destiné à accueillir un dentiste. Les logements prévus à l'étage permettront d'accueillir 2 internes en formation.

Les consultations devraient commencer dès la fin du 4ème trimestre.

● L'éducation musicale de nos écoliers.

L'école de Senan vient d'être sélection-



née tout comme les écoles de 4 autres communes pour participer à un projet d'initiation musicale sur la transmission orale et les chants traditionnels conduit par les Jeunesses musicales de France en partenariat avec la Communauté de communes et l'Ecole de musique, avec l'accord des services départementaux de l'Education Nationale.

Un groupe de 25 élèves de l'école élémentaire va ainsi être constitué et accompagné de novembre 2019 à avril 2020 pour préparer une manifestation au printemps qui pourra revêtir différentes formes (randonnée chantante, animation de rue, un apéritif concert etc).

FORME ET DÉTENTE

Notre association FORME ET DÉTENTE (gym douce), créée en 2014, comprend maintenant 27 adhérents.

Nous nous sommes retrouvés autour d'un pique-nique, pour terminer l'année dans un esprit convivial.

La reprise de la gym se fera courant septembre (affiches à suivre).

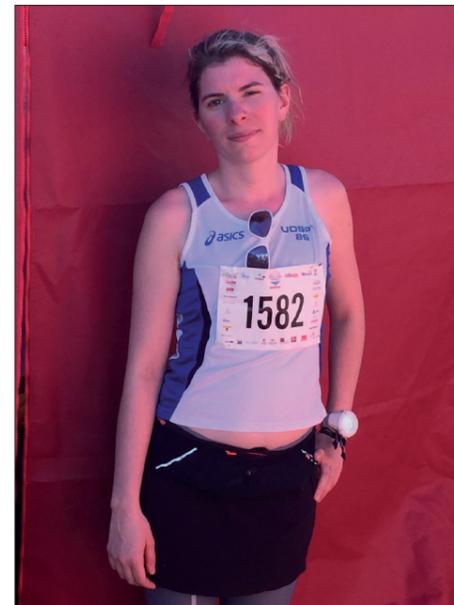
Bel été à tous.



SAPEURS-POMPIERS

Le sapeur Laurie Vézine a été sélectionnée pour la deuxième année consécutive pour le cross national des sapeurs-pompiers. Celui-ci s'est déroulé fin mars au lac du Salagou vers Montpellier.

Grand soleil, week-end très bien organisé. La famille était là pour l'encourager. Bref, très belle expérience dans une ambiance formidable.



Comme chaque année, les sapeurs-pompiers accomplissent le recyclage du Premier Secours 1 (PSE1) et contrôle du sac, car le corps de première intervention de Senan (CPI) en bénéficie : ceci se passe dans la bonne humeur avec une formatrice compétente et dynamique.

Le CPI de Senan est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles pour étoffer son effectif. Pour tout renseignement, vous pouvez me contacter au 06 82 97 34 55.

Le chef de corps du CPI, Sylvain Vézine



SAMEDI 24 AOÛT

5^{ème} édition de SEN'EN FÊTE

Au stade municipal de SENAN

❖ **A partir de 16h : animations gratuites**

- Initiations au tir à l'arc, à la danse et à la pétanque
- Parcours organisé par les pompiers
- Arts créatifs
- Défi foot
- Structure gonflable de 30 mètres !



❖ **Un challenge sera organisé avec lots pour les meilleurs.**

❖ **Deux concerts à partir de 20h :**



❖ **À 22h30 (pendant la pause du concert DOC) : Feu d'artifice**

❖ **Restauration et buvette à partir de 16h**

Les personnes qui souhaiteraient s'investir à l'occasion de cet événement peuvent se manifester auprès de David ANSEL : 06-32-64-53-63

C'EST BON POUR LE MORAL

SENAN DANSE ouvre de nouveaux cours (Salle de la mairie)

MERCREDI 04 SEPTEMBRE 2019

Danses «Mouv'danses» : 18 h 30 à 19 h 30

Danses de salon : 19 h 30 à 20 h 30

Rock : 20 h 30 à 21 h 30

JEUDI 05 SEPTEMBRE 2019

Cours avancés :

Danses de salon : 18 h 30 à 19 h 30

Rock : 19 h 30 à 20 h 30

Danses de salon : 20 h 30 à 21 h 30

Prix : 40€ le trimestre par personne pour une heure de cours par semaine, 5€ (assurance) à régler sur le premier trimestre pour l'année.

Pour tout renseignement 06 18 75 64 31

mail : dansesdesalon@aol.fr



FÊTE DU LAVOIR

N'oubliez pas le 7 septembre votre fête annuelle, nous vous attendons nombreux, près du lavoir entièrement restauré (entreprise Da Silva)

